

ONTARIO COLLEGE OF TRADES

ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Norme de formation
par l'apprentissage –
Registre

Soudeur ou soudeuse

456A

De quoi s'agit-il?

Le Cahier de normes de formation par l'apprentissage énumère toutes les compétences que vous devez posséder pour exercer votre métier en Ontario. Rédigé sous forme d'énoncés, il décrit comment vous, l'apprenti(e), devez utiliser chaque compétence pour démontrer que vous avez l'avez acquise.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Informez le personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat de formation, surtout si vous changez de parrain.
- ✓ Revoyez le Cahier de normes de formation régulièrement avec votre formateur et votre parrain pour suivre vos progrès.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.
- ✓ Payez votre cotisation annuelle à l'Ordre des métiers de l'Ontario et restez membre en règle de l'Ordre.



Comment remplir votre Cahier de normes

Vous avez besoin de deux types de signatures dans votre Cahier de normes :

Attestation de compétences

Vous et votre formateur devez signer chaque compétence exigée pour attester que vous l'avez acquise.

Attestation des ensembles de compétences

Après avoir signé toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, **votre parrain** doit apposer sa signature dans la case située à la fin de chaque ensemble de compétences pour attester que vous avez acquis cet ensemble de compétences.

Les cases ombrées de votre Cahier de normes indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur ou votre parrain. On vous encourage toutefois à remplir ces cases dans le cadre de votre formation.

Si vous changez de parrain

- ✓ Si vous changez de parrain, vous devez en aviser immédiatement le ministère de la Formation et des Collèges et Universités parce qu'il vous faudra signer un nouveau contrat d'apprentissage enregistré.
- ✓ Inscrivez les renseignements sur votre parrain initial dans le Dossier du parrain #1 (le parrain qui a signé votre contrat d'apprentissage enregistré initial).



Ce document appartient à l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur de ce Cahier de normes et représente son dossier de formation officiel. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

Nom de l'apprenti ou de l'apprentie : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage enregistré conclu avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités :

N° de membre de l'OMO :

Ce document est la propriété de l'apprenti ou de l'apprentie dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion à l'Ordre des métiers, veuillez consulter le site Web de l'Ordre à l'adresse www.ordredesmetiers.ca.

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Modalités du contrat d'apprentissage enregistré	1
Introduction au registre	2
Rôles et responsabilités	3
Rôles et responsabilités de l'Ordre des métiers de l'Ontario et du ministère de la Formation et des Collèges et Universités	3
Rôles et responsabilités des apprentis.....	4
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	5
Sécurité	6
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	7
Champ d'exercice.....	7
Lignes directrices du programme	7
Exigences du programme.....	7
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative	7
Résumé des compétences essentielles.....	8
Formation des apprentis – conseils à l'intention des apprentis, des superviseurs et des formateurs.....	9
Avis de collecte de renseignements personnels	12
Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP).....	13 à 16
 ENSEMBLES DE COMPÉTENCES	
6000 Utilisation et entretien des outils et du matériel	17
6001 Utilisation et entretien du matériel de manutention et de sécurité	20
6002 Entretien du matériel et des fournitures de soudage.....	23
6003 Préparation du lieu de travail	25
6004 Traçage, coupage et formage du métal selon les spécifications.....	27
6005 Mise en place des sous-ensembles et des ensembles	31
6006 Préparation de l'ensemble avant le soudage	33
6007 * Soudage à l'arc avec électrode enrobée.....	35
6008 * Soudage à l'arc sous gaz avec fil plein	38
6009 * Soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène	41
6010 * Soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite	44
6011 * Soudage à l'arc submergé.....	47
6012 * Soudage plasma	49

6013	Brasage fort	52
6014	Soudage de goujons	54
6015	Contrôle de la qualité pendant le soudage	56
6016	Contrôle de la qualité après le soudage	57
6017	Application des principes de sécurité au travail.....	59

* Indique le groupe de six modules dont trois doivent être achevés et validés. (U6007-U6012)
 Modules facultatifs sont ombrés.

Définitions	62
Prêt à passer l'examen?	67
Directives pour consigner un changement de parrain	68
Dossier de changement de parrain	69

Annexes relatives à l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	(Annexe A)
Attestation de fin d'apprentissage	(Annexe B)
Attestation de compétences à l'intention des parrains	(Annexe C)
Centres d'apprentissage du MFCU en Ontario	(Annexe D)

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, veuillez cliquer sur le lien suivant : www.ordredesmetiers.ca.

© 2013, Ordre des métiers de l'Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

MODALITÉS DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE ENREGISTRÉ

L'apprenti(e) convient :

- **d'informer le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- de suivre les directives licites du parrain et du formateur ou de la formatrice et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage (registre) du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- d'obtenir auprès du parrain et des formateurs ou formatrices la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.

Le parrain convient :

- de s'assurer que l'apprenti(e) suive la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par l'Ordre;
- de s'assurer que les formateurs ou formatrices confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- de suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs ou formatrices lorsque le parrain et la formatrice ou le formateur ne sont pas la même partie.

RESSOURCE	LIEN
Programme du Sceau rouge	www.red-seal.ca
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	www.tcu.gov.on.ca
Emploi Ontario	www.tcu.gov.on.ca
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>	<i>Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage</i>
Ministère du Travail de l'Ontario – Partenaires en santé et sécurité	www.labour.gov.on.ca
Conseil des nominations à l'Ordre des métiers	www.cot-appointments.ca
Essential Skills Ontario	www.essentialskillsontario.ca
Guide de préparation à l'examen	www.ordredesmetiers.ca

INTRODUCTION AU REGISTRE

Le 8 avril 2013, l'Ordre des métiers de l'Ontario (l'Ordre) a été chargé de l'élaboration et de la mise à jour des registres dans la province de l'Ontario.

Veuillez consulter le site Web de l'Ordre des métiers à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et les plus à jour au sujet de l'Ordre : www.ordredesmetiers.ca.

Ce registre doit être utilisé par l'apprenti ou l'apprentie et son parrain comme attestation officielle de formation. Vous devez remplir ce document pour terminer votre apprentissage et recevoir votre certificat d'apprentissage.

Ce registre détermine les compétences requises pour ce métier et le programme de formation correspondant. Il a été rédigé sous forme d'énoncés qui décrivent chacune des compétences que vous devez acquérir en vue de pouvoir exercer votre métier comme il faut.

Le formateur ou la formatrice et l'apprenti ou l'apprentie doivent confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

Ce registre d'apprentissage en milieu de travail est un document que l'on remet aux apprentis ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré en Ontario. Il vise à consigner les compétences qu'un apprenti ou une apprentie a acquises dans l'exercice du métier dans lequel il ou elle est inscrit(e) ainsi que le temps de travail qu'il ou elle y a consacré. Il a été élaboré par l'Ordre des métiers de l'Ontario et est utilisé par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Ce registre d'apprentissage, qui vise le métier de soudeur ou soudeuse 456A, a été élaboré en consultation avec un groupe de représentants de l'industrie, qui peut comprendre des membres d'un conseil de métier / comité de travail connexe.

Les renseignements qui y sont présentés étaient, à notre connaissance, à jour au moment de son impression et destinés à une utilisation générale.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Ordre des métiers de l'Ontario

En vertu de la [Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage \(LOMOA\)](#), l'Ordre des métiers a la responsabilité :

- d'établir et de maintenir des normes d'admissibilité à l'Ordre;
- de délivrer des certificats de qualification et des attestations d'adhésion;
- de tenir un [registre public](#) des membres de l'Ordre;
- de recevoir les plaintes et de faire enquête sur celles-ci et de déterminer les mesures disciplinaires à prendre;
- de créer des programmes d'apprentissage et d'établir des normes de formation et le champ d'exercice de chaque métier;
- d'effectuer des évaluations d'équivalence professionnelle;
- de fixer les ratios compagnon-apprenti;
- de veiller au respect de la loi (LOMOA) et de la réglementation;
- de promouvoir les métiers spécialisés et d'effectuer des travaux de recherche.

Pour toute question liée à votre adhésion à l'Ordre dans la catégorie Apprentis, vous devez communiquer directement avec l'Ordre des métiers au 647 847-3000 ou au numéro sans frais 1 855 299-0028.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Il lui incombe :

- d'enregistrer les contrats d'apprentissage;
- de déterminer les personnes qui sont autorisées à offrir de la formation par l'apprentissage;
- d'approuver les agents de formation;
- de délivrer des certificats d'apprentissage;
- d'administrer les examens sanctionnés par un certificat de qualification;
- de promouvoir les métiers spécialisés et l'apprentissage;
- d'élaborer des politiques et d'effectuer des évaluations et des travaux de recherche;
- de faire adopter des règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec le bureau de l'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un apprenti ou une apprentie est une personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré avec un parrain afin de recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre des métiers.

À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage.

Étapes

1. Vous devez devenir membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Apprentis et le demeurer tout au long de votre formation. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adhésion, veuillez consulter le site Web de l'Ordre des métiers à l'adresse www.ordredesmetiers.ca.
2. À titre d'apprenti ou d'apprentie, vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établies dans le présent registre, qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur ou formatrice.
3. De plus, vous devez veiller à ce que votre parrain actuel remplisse et signe votre attestation de compétences une fois que vous aurez démontré posséder toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre. Une fois que c'est fait, nous vous recommandons de remettre le registre au bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.
4. Vous devez informer le personnel du bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région de toute modification aux renseignements suivants :
 - l'adresse de votre parrain;
 - vos nom et adresse;
 - le nom de votre parrain, notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un nouveau parrain.
5. Une fois que vous avez acquis les compétences et les ensembles de compétences indiqués dans les zones non ombrées du présent document, vous devez remettre l'attestation de fin d'apprentissage (veuillez consulter l'annexe B) et votre registre dûment signé au bureau du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les registres déterminent les compétences à acquérir en milieu de travail pour un métier donné ainsi que le programme de formation correspondant.

Le présent registre a été rédigé sous forme d'énoncés concis qui décrivent chacune des compétences que doit acquérir l'apprenti ou l'apprentie en vue de pouvoir exercer son métier comme il faut. Être compétent signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise.

En utilisant ce registre, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences nécessaires à leur métier.

Les formateurs et les apprentis doivent valider les compétences acquises avec succès en apposant leur signature et en indiquant la date à l'endroit approprié.

Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du formateur ou de la formatrice ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti ou de l'apprentie.

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

SÉCURITÉ

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et elles exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des employés et de la population. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident ou une blessure, ou y contribuer.

Il est généralement reconnu qu'une attitude sécuritaire contribue à un milieu sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique pour tous.

Les gens de métier sont probablement, parmi toute la main-d'œuvre, les travailleurs les plus exposés aux dangers; en conséquence, ils doivent bien connaître et appliquer la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements traitant de la sécurité personnelle, ainsi que les règles de sécurité personnelle pertinentes à chaque tâche.

Aspects juridiques et administratifs de la sécurité

La prévention des accidents et le maintien de conditions de travail sécuritaires sont des responsabilités qui reviennent à l'employeur et à l'employé.

Responsabilités de l'employeur – L'employeur doit :

- installer et entretenir du matériel de sécurité et des dispositifs de protection;
- s'assurer que l'on porte des vêtements de travail sécuritaires;
- appliquer des méthodes de travail sécuritaires;
- fournir des dispositifs de protection pour les machines, le matériel et les outils;
- se conformer à tous les règlements sur la prévention des accidents;
- former les employés sur l'utilisation sécuritaire du matériel.

Responsabilités de l'employé – L'employé doit :

- travailler conformément aux règlements sur la sécurité ayant trait au milieu du travail;
- travailler de manière sécuritaire pour lui-même, pour ses collègues et pour le public.

Responsabilités de l'Agence pour la santé et la sécurité au travail :

- L'Agence pour la santé et la sécurité au travail (ministère du Travail de l'Ontario) effectue des inspections périodiques des milieux de travail afin de s'assurer du respect des règlements de sécurité de l'industrie.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Le champ d'exercice du métier de soudeur ou soudeuse est décrit à l'article 54 du Règlement de l'Ontario 276/11 pris en application de la LOMOA et se lit comme suit :

Définition du programme : Le terme soudeur ou soudeuse désigne une personne qui :

1. Utilise et entretien des outils du matériel de manutention et des fournitures de soudage;
2. Prépare le lieu de travail;
3. Traçage, coupage et forme du métal selon les spécifications;
4. Mets en place des sous-ensembles et des ensembles et préparation de l'ensemble avant le soudage;
5. Soudage à l'arc avec électrode enrobée, à l'arc sous gaz avec fil plein, à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, à l'arc avec fil fourré ou fil composite, à l'arc submergé, et plasma;
6. Utilise brasages fort et soudage de goujons; et
7. Contrôle la qualité pendant et après le soudage.

Bien que le registre se fonde sur la portée du champ d'exercice décrit dans le règlement (article 12 du Règlement de l'Ontario 276/11 pris en application de la LOMOA), le registre ne prétend ni augmenter ni modifier la portée du champ d'exercice fourni dans le règlement.

Lignes directrices du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre **5280** heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en établissement

L'industrie a établi qu'un apprenti ou une apprentie doit suivre **720** heures de formation en établissement pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Ratio compagnon-apprenti

Même si certains métiers régis par la LOMOA sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti (ratios) fixés par voie de règlement, ce métier n'en fait **pas** partie. L'industrie a plutôt recommandé un ratio exigé de compagnon-apprenti de un (1) compagnon (ou de personnes considérées comme telles) pour un (1) apprenti pour que ce dernier reçoive une formation en milieu de travail adéquate dans le cadre de ce programme.

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou facultative

Les règlements pris en application de la LOMOA régissent les métiers réglementés en Ontario et leur classification dans la catégorie « à accréditation obligatoire » ou la catégorie « à accréditation facultative ». Le métier de **Soudeur ou Soudeuse** est un métier à accréditation FACULTATIVE.

Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage

L'apprenti ou l'apprentie doit :

- acquérir toutes les compétences obligatoires (non ombrées) énoncées dans le registre;
- terminer la formation en classe décrite dans la norme de formation en établissement approuvée par l'industrie et le MFCU.

Il incombe à l'apprenti ou à l'apprentie de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme soit d'un registre, soit d'un sommaire de la formation de l'Ordre des métiers de l'Ontario. Le parrain et le formateur ou la formatrice doivent le signer une fois que l'apprenti ou l'apprentie a acquis les compétences liées au métier visé.

Compétences essentielles

Certaines compétences s'avèrent essentielles au travail, dans les études et dans la vie de tous les jours. Elles fournissent les bases nécessaires à l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer sur le plan professionnel et de s'adapter au changement dans leur milieu de travail. Grâce à des recherches approfondies, le gouvernement du Canada et d'autres organismes nationaux et internationaux ont établi et validé neuf compétences essentielles. Ces compétences sont mises en application de différentes façons dans presque toutes les professions et dans la vie quotidienne.

Divers outils approuvés par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage (CCDA) ont été mis au point dans le but de soutenir les apprentis dans le cadre de leur formation et de mieux les préparer à une carrière dans les métiers. On peut utiliser ces outils de façon autonome ou avec l'aide d'une personne de métier, d'un formateur ou d'une formatrice, d'un employeur, d'un enseignant ou d'une enseignante ou d'un mentor pour :

- comprendre comment les compétences essentielles sont utilisées dans les métiers;
- se renseigner sur les points forts et les points à améliorer à l'égard d'une compétence essentielle donnée;
- parfaire ses compétences essentielles et accroître ses chances de succès dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

On trouvera un lien vers le profil complet des compétences essentielles des métiers désignés Sceau rouge à l'adresse www.red-seal.ca.

FORMATION DES APPRENTIS

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez des habitudes de travail sécuritaires.
- Utilisez votre registre d'apprentissage comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises.
- Écoutez les suggestions de votre formateur ou formatrice.
- Parlez de vos besoins de formation avec votre parrain.
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller ou conseillère en formation, votre formateur ou formatrice ou votre parrain.
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail.
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail.
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, confirmez cet état de fait en apposant votre signature à l'endroit prévu à cette fin et veillez à ce que votre formateur ou formatrice fasse de même. De plus, veillez à ce que votre parrain appose sa signature à l'endroit prévu à cette fin une fois que vous avez démontré avoir acquis un « ensemble de compétences ».

Parrain

Les parrains doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de l'attestation de compétences de l'apprenti ou de l'apprentie et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un formateur ou une formatrice qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti ou l'apprentie travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifié(e) ou qu'il ou elle y a accès.
- Invitez le formateur ou la formatrice à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.).
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires.
- Donnez du temps au formateur ou à la formatrice pour démontrer les compétences à l'apprenti ou à l'apprentie.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document.

- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Faites participer à la fois l'apprenti ou l'apprentie et le formateur ou la formatrice à l'élaboration du plan d'apprentissage et observez leur travail fréquemment.
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti ou l'apprentie ainsi que le formateur ou la formatrice.
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement.
- Remplissez l'attestation de compétences dès que l'apprenti ou l'apprentie a démontré avoir acquis les compétences visées.

Formateur ou formatrice

Un formateur ou une formatrice est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti ou l'apprentie doit se conformer en milieu de travail. Dans les métiers à accréditation obligatoire, un formateur ou une formatrice doit détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons.

Dans les métiers à accréditation facultative, un formateur ou une formatrice est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- détenir un certificat de qualification valide et être membre de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons;
- détenir une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers dans la catégorie Ouvriers qualifiés;
- détenir un certificat de qualification antérieurement délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités;
- détenir un certificat d'apprentissage du métier;
- avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et [ou] heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en établissement du programme d'apprentissage du métier;
- posséder une expérience de travail équivalente à celle du programme d'apprentissage (être admissible à l'adhésion à l'Ordre dans la catégorie Compagnons ou Ouvriers qualifiés) ou avoir les compétences indiquées dans le registre.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis.

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail.
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti ou à l'apprentie pour qu'il ou elle apprenne le métier.
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect.
- Examinez le registre avec l'apprenti ou l'apprentie et mettez au point un plan de formation.
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement.
- Veillez à ce que l'apprenti ou l'apprentie reçoive la formation en milieu de travail présentée dans ce document.
- Encouragez l'apprenti ou l'apprentie à poser des questions et répondez-y.
- Faites preuve de patience.
- Expliquez et démontrez les compétences.
- Donnez régulièrement de la rétroaction.
- Lorsque l'apprenti ou l'apprentie a acquis des compétences, confirmez cet état de fait en apposant votre signature aux endroits prévus à cette fin.
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront s'assurer que les apprentis acquièrent les compétences qui y sont énoncées.

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre au ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au ministère de la Formation et des Collèges et Universités afin de terminer votre programme. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à l'Ordre des métiers de l'Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Le ministère recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels en vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*.
4. Si vous avez des questions au sujet de la collecte, de l'utilisation et de la divulgation de vos renseignements personnels par le ministère, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Directeur, InfoCentre Emploi Ontario
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3
Numéro sans frais : 1 800 387-5656; Toronto : 416 326-5656
ATS : 1 866 553-6339 ou 416 325-4084

**PROFIL DE L'ANALYSE DES COMPÉTENCES
SOUDEUR/SOUDEUSE 456A**

(Remarque : les trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement)).

DOMAINES DE COMPÉTENCE

NORMES DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI COMPÉTENCES

UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ET DU MATÉRIEL 6000.0	Utiliser et entretenir les outils à main spécialisés et ceux servant au travail du métal, ainsi que le matériel connexe 6000.01	Utiliser et entretenir les outils électriques, pneumatiques et hydrauliques, ainsi que le matériel et les fournitures connexes 6000.02	Utiliser le matériel d'atelier et de formage du métal 6000.03	Utiliser et entretenir les appareils de mesure et le matériel de traçage 6000.04	
UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE MANUTENTION ET DE SÉCURITÉ 6001.0	Choisir et vérifier le matériel de manoeuvre 6001.01	Mettre en position et employer le matériel de manoeuvre 6001.02	Choisir et vérifier le matériel de levage 6001.03	Utiliser le matériel de levage 6001.04	Choisir, vérifier et monter les échafaudages 6001.05
	Travailler sur les échafaudages et en hauteur 6001.06	Démonter les échafaudages et les entreposer 6001.07			
ENTRETIEN DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES DE SOUDAGE 6002.0	Entretien le matériel oxygaz 6002.01	Entretien le matériel de soudage à l'arc 6002.02	Entreposer les matières consommables pour le soudage 6002.03		
PRÉPARATION DU LIEU DE TRAVAIL 6003.0	Planifier la disposition du lieu de travail 6003.01	Préparer l'aire de travail 6003.02	Communiquer avec le superviseur, le conseiller technique et les collègues de travail ou les consulter 6003.03		
TRAÇAGE, COUPAGE ET FORMAGE DU MÉTAL SELON LES SPÉCIFICATIONS 6004.0	Préparer le plan de travail 6004.01	Couper le métal au moyen de matériel oxygaz 6004.02	Couper le métal au moyen de matériel arc-air 6004.03	Couper le métal au moyen de matériel de coupe à l'arc avec électrode enrobée 6004.04	Couper le métal au moyen de matériel de découpage plasma 6004.05

SOUDEUR OU SOUDEUSE

	Couper le métal au moyen d'outils à main 6004.06	Couper le métal au moyen d'outils mécaniques 6004.07	Donner au métal la forme voulue 6004.08	Préparer les joints de soudure 6004.09	Choisir la méthode de préparation des matériaux 6004.10
MISE EN PLACE DES SOUS- ENSEMBLES ET DES ENSEMBLES 6005.0	Fabriquer des calibres, des montages et des gabarits à l'aide des composants réels ou non 6005.01	Vérifier les mesures et l'ajustement des composants 6005.02	Préchauffer les composants ou les ensembles 6005.03	Effectuer des soudures de pointage 6005.04	Prévenir la déformation 6005.05
PRÉPARATION DE L'ENSEMBLE AVANT LE SOUDAGE 6006.0	Planifier la séquence des activités 6006.01	Vérifier les matériaux et les ensembles fabriqués 6006.02	Préparer le travail en prévision du soudage 6006.03	S'assurer que les matières consommables requises sont disponibles 6006.04	S'assurer de l'ajustement des joints de soudure 6006.05
	S'assurer que tous les joints à souder sont propres et secs 6006.06				
SOUDAGE À L'ARC AVEC ÉLECTRODE ENROBÉE 6007.0	Choisir et mettre en place le matériel de soudage 6007.01	Mettre en place les matières consommables 6007.02	Régler et vérifier les paramètres de soudage 6007.03	Souder en angle au moyen du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée 6007.04	Souder sur préparation au moyen du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée 6007.05
	Nettoyer les cordons de soudure 6007.06	Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité 6007.07			
SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC FIL PLEIN 6008.0	Choisir et mettre en place le matériel de soudage 6008.01	Mettre en place les matières consommables 6008.02	Régler et vérifier les paramètres de soudage 6008.03	Souder en angle au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein 6008.04	Souder sur préparation au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein 6008.05
	Nettoyer les cordons de soudure 6008.06	Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité 6008.07			

SOUDEUR OU SOUDEUSE

SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC ÉLECTRODE DE TUNGSTÈNE 6009.0	Choisir et mettre en place le matériel de soudage 6009.01	Mettre en place les matières consommables 6009.02	Régler et vérifier les paramètres de soudage 6009.03	Souder en angle au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène 6009.04	Souder sur préparation au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène 6009.05
	Nettoyer les cordons de soudure 6009.06	Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité 6009.07			
SOUDAGE À L'ARC AVEC FIL FOURRÉ OU FIL COMPOSITE 6010.0	Choisir et mettre en place le matériel de soudage 6010.01	Mettre en place les matières consommables 6010.02	Régler et vérifier les paramètres de soudage 6010.03	Souder en angle au moyen du procédé de soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite 6010.04	Souder sur préparation au moyen du procédé de soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite 6010.05
	Nettoyer les cordons de soudure 6010.06	Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité 6010.07			
SOUDAGE À L'ARC SUBMERGÉ 6011.0	Mettre en place les matières consommables 6011.01	Régler et vérifier les paramètres de soudage 6011.02	Souder en angle au moyen du procédé de soudage à l'arc submergé 6011.03	Souder sur préparation au moyen du procédé de soudage à l'arc submergé 6011.04	Nettoyer les cordons de soudure 6011.05
	Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité 6011.06				
SOUDAGE PLASMA 6012.0	Mettre en place le matériel de soudage 6012.01	Mettre en place les matières consommables 6012.02	Régler les paramètres de soudage 6012.03	Souder sur préparation au moyen du procédé de soudage plasma 6012.04	Nettoyer les cordons de soudure 6012.05

	Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité 6012.06				
BRASAGE FORT 6013.0	Choisir et configurer le matériel oxygaz 6013.01	Obtenir les matières consommables 6013.02	Braser des joints par recouvrement et des joints en T 6013.03	Suivre les consignes d'arrêt du matériel 6013.04	
SOUDAGE DE GOUJONS 6014.0	Choisir et mettre en place le matériel de soudage 6014.01	Mettre en place les matières consommables 6014.02	Souder les goujons 6014.03	Retirer les viroles 6014.04	Réparer les soudures défailtantes 6014.05
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ PENDANT LE SOUDAGE 6015.0	Lire et appliquer les normes de contrôle de la qualité de la compagnie, du client et des codes applicables 6015.01	Veiller à obtenir une qualité de soudure constante 6015.02	Analyser la qualité des soudures 6015.03		
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ APRÈS LE SOUDAGE 6016.0	Inspecter visuellement les soudures 6016.01	Effectuer la vérification après soudage de la température de l'ensemble soudé 6016.02	Corriger les déformations excessives 6016.03	Effectuer des essais non destructifs 6016.04	Préparer des échantillons de soudure et effectuer des essais destructifs 6016.05
APPLICATION DES PRINCIPES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL 6017.0	Reconnaître les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives 6017.01	Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses 6017.02	Se conformer aux lois portant sur la santé et la sécurité au travail 6017.03	Porter et entretenir le matériel de protection personnelle prescrit 6017.04	Veiller à l'entretien du lieu de travail 6017.05

*Indique le groupe de six modules dont trois doivent être achevés et validés. (U6007-U6012)
Modules facultatifs sont ombrés

NOTE CONCERNANT LES OPTIONS DES PROCÉDÉS DE SOUDAGE

Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement). Si le candidat ou la candidate veut d'admissibilité à l'examen, ils/elles doivent fournir une preuve de ses capacités du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée, dans toutes les positions, que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME.

6000.0 UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ET DU MATÉRIEL**OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT**

Se conformer aux consignes de santé et de sécurité au travail en reconnaissant les dangers potentiels pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, en prenant les mesures correctives qui s'imposent pour les éliminer, en manipulant, en entreposant et en éliminant les matières dangereuses sur le lieu de travail, en portant et en entretenant le matériel de protection personnelle, en se conformant à la législation régissant le milieu de travail, en interprétant et en appliquant l'information relative à l'entretien, en faisant preuve d'ordre sur le lieu de travail et en se conformant aux lignes directrices du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) conformément à la Loi sur la santé et la sécurité au travail, à la Loi sur les mines, à la Loi sur la protection de l'environnement, à la réglementation gouvernementale, aux politiques de l'entreprise et aux recommandations du fabricant. Choisir, inspecter, utiliser et entretenir les outils à main, les outils mécaniques, le matériel d'atelier et de formage du métal, ainsi que les appareils de mesure; utiliser et entretenir les outils à main spécialisés et ceux servant au travail du métal, ainsi que le matériel connexe; utiliser et entretenir les outils électriques, pneumatiques et hydrauliques, ainsi que le matériel et les fournitures connexes; utiliser et entretenir le matériel d'atelier et de formage du métal; utiliser et entretenir les dispositifs de mesure et le matériel de traçage, de manière à employer les outils et le matériel aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu'ils soient sécuritaires et qu'ils fonctionnent efficacement.

COMPÉTENCES

6000.01 Utiliser et entretenir les outils à main spécialisés et ceux servant au travail du métal, ainsi que le matériel connexe, y compris les outils qui servent au coupage, au limage, au meulage, à l’ajustage, au décalaminage et à la vérification des soudures, déterminer quel outil convient à la tâche, choisir l’outil et les composants requis, consigner l’utilisation des outils dans un système de contrôle de l’outillage, préparer l’outil, le mettre à l’essai, l’appliquer à l’ouvrage, surveiller son fonctionnement et son rendement, modifier son fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l’utilisateur, de manière à employer les outils aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu’ils soient sécuritaires et qu’ils fonctionnent efficacement.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6000.02 Utiliser et entretenir les outils électriques, pneumatiques et hydrauliques, ainsi que le matériel et les fournitures connexes, y compris les perceuses, les scies, les meuleuses et les décalamineuses, trouver les sources d’alimentation appropriées, s’assurer que l’alimentation est suffisante, préserver l’intégrité de l’alimentation, signaler les cas d’alimentation inadéquate, déterminer quel outil convient à la tâche, choisir l’outil et les composants requis, préparer l’outil, le faire fonctionner et le mettre à l’essai, l’appliquer à l’ouvrage, surveiller son rendement, modifier son fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l’utilisateur, de manière à employer les outils aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu’ils soient sécuritaires et qu’ils fonctionnent efficacement.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6000.03 Utiliser le matériel d’atelier et de formage du métal, y compris les cisailles, les cylindres lamineurs et les grignoteuses, trouver les sources d’alimentation appropriées, préserver l’intégrité de l’alimentation, signaler les cas d’alimentation inadéquate, déterminer quel matériel convient à la tâche, choisir le matériel et les composants requis, préparer le matériel, le faire fonctionner et le mettre à l’essai, l’appliquer à l’ouvrage, en surveiller le rendement, en modifier le fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l’utilisateur, de manière à employer le matériel aux fins prévues et à le maintenir en bon état afin qu’il soit sécuritaire et qu’il fonctionne efficacement.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6000.04 Utiliser et entretenir les appareils de mesure et le matériel de traçage, y compris les mètres à ruban, les échelles graduées, les diviseurs et les marqueurs, déterminer quel appareil ou matériel convient à la tâche, choisir l’appareil et les composants requis, préparer l’appareil, le mettre à l’essai, l’appliquer à l’ouvrage, surveiller son rendement, modifier son fonctionnement au besoin, déceler les défauts, remplacer les matières consommables et réparer ou remplacer les pièces entretenues par l’utilisateur, de manière à employer les outils aux fins prévues et à les maintenir en bon état afin qu’ils soient sécuritaires et qu’ils fonctionnent efficacement.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L’EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6000 : UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ET DU MATÉRIEL

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d’employeur/parrain	Signature d’employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

U6001.0 UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE MANUTENTION ET DE SÉCURITÉ

OBJECTIF GÉNÉRAL DE RENDEMENT

Choisir et vérifier le matériel de manoeuvre; mettre en position et employer le matériel de manoeuvre et repérer le matériel qui doit être réparé; choisir et vérifier le matériel de levage; utiliser le matériel de levage; choisir, vérifier et monter les échafaudages; travailler sur les échafaudages et en hauteur; démonter et entreposer les échafaudages et le matériel de manutention, de manière que le matériel de manoeuvre employé soit approprié et qu'il soit utilisé et entreposé correctement, que le matériel de levage employé soit approprié, que les activités de levage soient effectuées correctement et que les échafaudages soient montés, utilisés, démontés et entreposés correctement, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur et aux normes de sécurité de la CSA.

COMPÉTENCES

6001.01 Choisir et vérifier le matériel de manoeuvre, choisir le matériel approprié en fonction de la tâche à accomplir, y compris les serre-câbles, les palans à chaîne, les chaînes, les étrangleurs, les palans à levier, les pièces d'attache, les cordes, les élingues et les chariots tracteurs, effectuer la vérification visuelle préalable du matériel de manoeuvre à la recherche de défauts telles que des maillons endommagés, des câbles effilochés, des élingues partiellement sectionnées, des manilles filetées et autres anomalies visibles, et remplacer le matériel défectueux ou le désigner aux fins de réparation, afin que le matériel de manoeuvre employé soit approprié, conformément aux règlements de l'Ontario, et que le matériel de manoeuvre défectueux soit remplacé ou désigné aux fins de réparation, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur et aux normes de sécurité de la CSA.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6001.02 Mettre en position et employer le matériel de manoeuvre, déterminer le poids, le point d'équilibre et la taille de la pièce à déplacer ou à soulever, installer ou fixer le matériel de manoeuvre à la charge et démonter et entreposer le matériel de manoeuvre après l'utilisation de manière que le matériel de manoeuvre choisi convienne à la tâche, qu'il soit installé et utilisé pour déplacer ou soulever la pièce et qu'il soit entreposé correctement et en bon état, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur, aux normes de sécurité de la CSA, aux règlements de l'Ontario et aux directives de manutention.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6001.03 Choisir et vérifier le matériel de levage, choisir le matériel requis, y compris les chariots élévateurs, les potences, les palans suspendus, les flèches portables et les palonniers, effectuer la vérification visuelle préalable du matériel de levage, notamment des câbles et des chaînes, à la recherche de défauts telles que des maillons endommagés et des câbles effilochés, et déceler le matériel défectueux afin que le matériel choisi convienne à la tâche, conformément aux règlements de l'Ontario, et que le matériel défectueux soit désigné aux fins de réparation ou de remplacement, conformément aux normes de sécurité de la CSA, aux règlements de l'Ontario et aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6001.04 Utiliser le matériel de levage, déplacer et soulever les pièces avec les outils et le matériel de manutention, communiquer avec les collègues de travail au moyen de la voix et de signaux visuels et entreposer le matériel de levage, de manière que les bonnes méthodes de levage et de déplacement soient employées, conformément aux méthodes mises de l'avant par l'employeur, aux directives du fabricant, aux normes de sécurité de la CSA et aux règlements de l'Ontario.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6001.05 Choisir, vérifier et monter les échafaudages, choisir les échafaudages en fonction de la tâche; effectuer une vérification visuelle préalable de tous les composants à la recherche de défauts, et monter les échafaudages en s’assurant qu’ils conviennent à la tâche, qu’ils ne comportent pas de défauts visibles et qu’ils reposent fermement sur le sol, conformément aux méthodes mises de l’avant par l’employeur, aux directives du fabricant, aux normes de sécurité de la CSA ou aux règlements de l’Ontario.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6001.06 Travailler sur les échafaudages et en hauteur, choisir et utiliser un dispositif de protection contre les chutes, porter le matériel de protection contre les chutes approprié et respecter les consignes de protection contre les chutes, conformément aux méthodes mises de l’avant par l’employeur, aux normes de sécurité de la CSA et aux règlements de l’Ontario.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6001.07 Démontez les échafaudages et les entreposer correctement et en bon état, conformément aux méthodes mises de l’avant par l’employeur et aux règlements de l’Ontario.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L’EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6001 : UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE MANUTENTION ET DE SÉCURITÉ

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d’employeur/parrain	Signature d’employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6002.0 ENTRETIEN DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES DE SOUDAGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Inspecter, mettre à l’essai, vérifier, régler et entreposer les composants et les matières consommables associés au matériel oxygaz et au matériel de soudage à l’arc, en déceler les défauts et les réparer, de manière que le matériel et les matières consommables soient entreposés et maintenus en bon état afin qu’ils soient sécuritaires et qu’ils fonctionnent efficacement.

COMPÉTENCES

6002.01 Entretien du matériel oxygaz, inspecter, mettre à l’essai, vérifier et régler les composants du matériel oxygaz, déceler les défauts, réparer et remplacer les composants défectueux, y compris les bouteilles, les manomètres, les flexibles, les buses, les chalumeaux et les intercepteurs de rentrée de flamme, au moyen de liquides de détection de fuite, de produits de déshuilage et de dégraissage, de clés, de nettoyeurs de buse et de colliers de serrage, de manière à maintenir le matériel oxygaz en bon état afin qu’il soit sécuritaire et qu’il fonctionne efficacement, conformément aux directives du fabricant et aux normes de sécurité applicables.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.

6002.02 Entretien du matériel de soudage à l’arc, inspecter, mettre à l’essai, vérifier, étalonner et régler les composants du matériel de soudage à l’arc et réparer et remplacer les composants défectueux, y compris les câbles de soudage, les pinces porte-électrode, les prises de masse, les dévidoirs et les pistolets, les débitmètres et les flexibles de gaz de protection, au moyen de pinces, de clés et de liquides de détection de fuite, de manière à maintenir le matériel de soudage en bon état afin qu’il soit sécuritaire et qu’il fonctionne efficacement, conformément aux directives du fabricant et aux normes de sécurité applicables.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6002.03 Entreposer et vérifier les matières consommables pour le soudage, maintenir les conditions d’entreposage, protéger les articles liés aux matières consommables pour le soudage et remplacer ceux qui sont défectueux, y compris les fours, les porte- électrodes, les conteneurs de flux de soudure, les bouteilles, les électrodes et les fils- électrodes, en suivant les recommandations du fabricant, de manière que les matières consommables pour le soudage soient protégées contre les contaminants et les dommages, conformément aux normes de la CSA, de l’ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L’EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6002 : ENTRETIEN DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES DE SOUDAGE		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d’employeur/parrain	Signature d’employeur/parrain

6003.0 PRÉPARATION DU LIEU DE TRAVAIL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Planifier la disposition du lieu de travail; préparer l'aire de travail; communiquer avec les superviseurs et les collègues de travail de manière à employer efficacement le lieu de travail, à réduire les pertes de temps et les gestes inutiles, à effectuer les travaux de façon sécuritaire et ordonnée et à éliminer ou réduire les risques de confusion et d'erreur.

COMPÉTENCES

6003.01 Planifier la disposition du lieu de travail, définir les variables propres au lieu de travail, analyser les renseignements applicables au lieu de travail dans les fiches d'information, les dessins et les cahiers des charges, tenir compte de l'incidence des activités concurrentes et fixer la disposition du lieu de travail et l'utilisation de l'espace, de manière à effectuer les travaux de façon sécuritaire et ordonnée.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6003.02 Préparer l'aire de travail, mettre le matériel, les machines et les outils en place, déceler les problèmes de sécurité propres au lieu de travail et éliminer les dangers, occuper l'espace de travail de manière à obtenir une ventilation et un éclairage suffisants, éviter l'empiètement mutuel des activités concurrentes, rendre les déplacements sur le lieu de travail sécuritaires et efficaces, assurer l'efficacité de la séquence des opérations et réduire au minimum les activités non productives.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6003.03 Communiquer avec le superviseur, le conseiller technique et les collègues de travail ou les consulter afin de s'assurer que les métaux à joindre et la géométrie des formes préparées correspondent aux plans d'ateliers et aux demandes du superviseur ou du client.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6003 : PRÉPARATION DU LIEU DE TRAVAIL

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6004.0 TRAÇAGE, COUPAGE ET FORMAGE DU MÉTAL SELON LES SPÉCIFICATIONS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Préparer le plan de travail; couper le métal aux dimensions voulues au moyen d'un procédé parmi plusieurs; donner au métal la forme voulue; préparer les joints de soudure; choisir la méthode de préparation indiquée afin que le produit fini soit conforme au cahier des charges.

COMPÉTENCES

6004.01 Préparer le plan de travail, lire et interpréter les documents de fabrication, les devis et les dessins, établir les dimensions, les matériaux utilisés et les tolérances, lire les notes et les symboles, faire des esquisses de l'ouvrage à effectuer, choisir les matériaux et transférer les dimensions au plan de travail, de manière à réaliser l'ouvrage conformément aux documents de fabrication et selon les principes d'utilisation efficace des matériaux.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.

6004.02 Couper le métal au moyen de matériel oxygaz, choisir les gaz, les buses, les pressions requises, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer des coupes en ligne droite, en cercle, en chanfrein et de perçage et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.03 Couper et gouger le métal au moyen de matériel arc-air, choisir la source d'alimentation, les électrodes, l'air comprimé, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer les coupes requises et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.04 Couper le métal au moyen de matériel de coupage à l'arc avec électrode enrobée, choisir la source d'alimentation, les électrodes, les réglage d'intensité de courant et de polarité, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer les coupes requises et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant aux fins voulues et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.05 Couper le métal au moyen de matériel de découpage plasma, choisir le diamètre de l'orifice, le gaz et les réglages de température et de pression du gaz, le matériel et les outils personnels et les assembler, faire fonctionner le matériel, effectuer des coupes en ligne droite, en cercle, en chanfrein et de perçage et arrêter le matériel, de manière que celui-ci soit réglé et employé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.06 Couper le métal au moyen d'outils à main, y compris les scies à métaux, les cisailles à tôle, les burins, les alésoirs, les cisailles à main et les coupe-tuyaux, choisir l'outil, vérifier son état et son fonctionnement et effectuer les coupes requises, de manière que l'outil utilisé soit celui qui convient à la tâche, qu'il soit en bon état, qu'il soit utilisé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.07 Couper le métal au moyen d'outils mécaniques, y compris des cisailles mécaniques, des scies mécaniques, des meuleuses, des grignoteuses, des encocheuses et des machines à poinçonner, choisir l'outil, installer les matières consommables, régler la portée de l'outil, vérifier le rendement et l'état de l'outil et effectuer les coupes requises, de manière à employer l'outil qui convient à la tâche, qu'il soit en bon état et bien réglé, qu'il soit utilisé conformément aux directives du fabricant et que le coupage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.08 Donner au métal la forme voulue au moyen de cylindres lamineurs, de plieuses, de sertisseuses, de machines à border, etc., choisir le matériel, régler la portée du matériel utilisé, vérifier le rendement et l'état du matériel et l'appliquer à l'ouvrage, de manière à utiliser le matériel qui convient à la tâche, qu'il soit en bon état de marche et bien réglé, qu'il soit utilisé conformément aux directives du fabricant et que le formage soit effectué selon les spécifications.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.09 Préparer les joints de soudure à l'aide de meuleuses, de chanfreineuses, etc., de manière que les bords de soudage soient conformes aux caractéristiques spécifiées.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6004.10 Choisir la méthode de préparation des matériaux de manière à réduire au minimum la déformation des composants.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6004 : TRAÇAGE, COUPAGE ET FORMAGE DU MÉTAL SELON LES SPÉCIFICATIONS

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6005.0 MISE EN PLACE DES SOUS-ENSEMBLES ET DES ENSEMBLES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Fabriquer des calibres, des montages et des gabarits; vérifier les mesures et l’ajustement des composants; préchauffer les composants ou les ensembles; effectuer des soudures de pointage; prévenir la déformation, de manière que les mesures se situent à l’intérieur des tolérances prévues, que les ensembles soient dimensionnellement stables et que la mise en place et le pointage facilitent le soudage.

COMPÉTENCES

6005.01 Fabriquer des calibres, des montages et des gabarits à l’aide des composants réels ou non, déterminer les caractéristiques exigées dans les dessins et les plans, créer des calibres et des montages assurant l’alignement des pièces et leur maintien en place pendant le soudage et créer des modèles afin que les calibres, les montages et les gabarits préservent la stabilité dimensionnelle de l’élément pendant et après le soudage.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6005.02 Vérifier les mesures et l’ajustement des composants, effectuer le montage provisoire des ensembles, utiliser les outils de mesure et le matériel de traçage pour corriger les erreurs de mesure et d’alignement, de manière que les mesures linéaires et géométriques se situent à l’intérieur des tolérances prévues dans les dessins, le cahier des charges ou les normes.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6005.03 Préchauffer les composants ou les ensembles, choisir le matériel de préchauffage et les appareils de mesure, planifier la séquence et les modalités de préchauffage, appliquer la chaleur de manière à préparer les pièces pour l'assemblage et à maintenir les températures entre les passes sans provoquer de déformation ni de contraintes résiduelles excessives.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6005.04 Effectuer des soudures de pointage, appliquer la séquence de pointage appropriée, de manière que les écartements des bords prévus soient préservés et qu'ils n'entravent pas les activités de soudage.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6005.05 Prévenir la déformation, appliquer des pièces de raidissement ou de renfort provisoire, employer la méthode d'assemblage dos à dos des composants similaires (axe neutre) et le dressage à chaud ou à froid avant le pointage, de manière à restreindre la déformation.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6005 : MISE EN PLACE DES SOUS-ENSEMBLES ET DES ENSEMBLES

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6006.0 PRÉPARATION DE L'ENSEMBLE AVANT LE SOUDAGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Planifier la séquence des activités; vérifier les matériaux et les ensembles fabriqués; préparer le travail en prévision du soudage; s'assurer que les matières consommables requises sont disponibles; vérifier l'état et l'ajustement des joints de soudure de manière à réunir les conditions préalables au soudage et à permettre la réalisation efficace du travail, sans perte de temps ni de ressources.

COMPÉTENCES

6006.01 Planifier la séquence des activités, lire et interpréter les spécifications de soudage, les méthodes mises de l'avant par l'employeur, les fiches techniques, les codes, les normes ou les documents contractuels, confirmer les dimensions, les matériaux, les tolérances, les notes, les symboles, le diamètre et l'emplacement des soudures, déterminer la conformité de la préparation au soudage ainsi que la nature et les dimensions des matières consommables pour le soudage, confirmer les exigences de préchauffage, de chauffage intermédiaire et de postchauffage, le ou les procédés au soudage à employer ainsi que les paramètres et les caractéristiques électriques, déterminer la séquence des activités et les exigences d'inspection, de manière à réduire au minimum la déformation, à éliminer les répétitions inutiles, à prévenir les pertes et à obtenir des soudures de qualité acceptable.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6006.02 Vérifier les matériaux et les ensembles fabriqués, obtenir les matériaux et les ensembles indiqués dans le devis ou la nomenclature de produit, vérifier les empreintes ou autres méthodes ou systèmes d'identification, s'assurer que le matériel de levage et de mise en place, les calibres ou les montages, le matériel de préchauffage, le matériel de surveillance du préchauffage, la source d'alimentation et les accessoires du matériel de soudage (dévidoirs), le matériel d'évacuation des fumées et les outils pneumatiques et électriques sont en place et les obtenir le cas échéant, de manière à respecter les critères de classification, de dimension et d'état des matériaux.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6006.03 Préparer le travail en prévision du soudage, s’assurer que l’ensemble soudé pourra être manipulé efficacement et de façon sécuritaire, signaler aux autorités compétentes toute anomalie ou erreur aux fins de correction et procéder au préchauffage le cas échéant, de manière que toutes les activités de soudage et d’inspection prescrites puissent être effectuées.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6006.04 S’assurer que les matières consommables requises sont disponibles, lire et interpréter les spécifications de soudage ou respecter les directives du superviseur, déterminer quelles sont les matières consommables requises pour le soudage, vérifier les locaux d’entreposage de ces matières ainsi que la disponibilité de porte- électrodes et de fours de conditionnement et d’entreposage des électrodes, le cas échéant, de manière que toutes les activités de soudage puissent être effectuées de la façon prescrite et selon le niveau d’efficacité demandé par l’employeur.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6006.05 S’assurer que l’ajustement des joints de soudure, l’emplacement et le diamètre des points de soudure ainsi que l’état des montages sont conformes aux spécifications de soudage applicables ou aux techniques d’atelier reconnues.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6006.06 S'assurer que tous les joints à souder sont propres et secs, conformément aux spécifications de soudage applicables et aux techniques d'atelier reconnues.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6006 : PRÉPARATION DE L'ENSEMBLE AVANT LE SOUDAGE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

6007.0 SOUDAGE À L'ARC AVEC ÉLECTRODE ENROBÉE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Choisir la source d'alimentation et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; souder en angle; souder sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage, conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

COMPÉTENCES

6007.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, les câbles de soudage, la pince porte-électrode, la sorte et le diamètre des électrodes, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc avec électrode enrobée soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6007.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer la sorte et le diamètre du métal d'apport à employer en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base et installer ces matières consommables de manière que l'électrode appropriée soit utilisée, conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6007.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai, de manière à atteindre un juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6007.04 Souder en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, dans toutes les positions, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques-tubes, en une ou plusieurs passes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6007.05 Souder sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec électrode enrobée, des joints en demi-V à bord tombé, des joints en V à bord droit ou des joints 5G/6G tube, avec ou sans support envers plein, dans toutes les positions, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle. REMARQUE : Les joints avec support envers plein peuvent être remplacés par des joints sans support envers plein.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6007.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une décalamineuse, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6007.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6007 : SOUDAGE À L'ARC AVEC ÉLECTRODE ENROBÉE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6008.0 SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC FIL PLEIN

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Choisir et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; souder en angle; souder sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément à la technique de soudage, aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

COMPÉTENCES

6008.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, le dévidoir, les câbles de soudage, le pistolet de soudage, les gaines de pistolet, le distributeur de gaz, la coupelle à gaz et les écrans, les tubes de contact, le débitmètre, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc sous gaz avec fil plein soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6008.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer le gaz de protection approprié ainsi que le type et le diamètre du métal d'apport à employer en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, et installer ces matières consommables de manière que le gaz et le fil d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6008.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris la tension, la vitesse d'avancement du fil et le débit du gaz de protection, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6008.04 Souder en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, à plat, à l'horizontale et à la verticale, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques-tubes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6008.05 Souder sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec fil plein, des joints en demi-V à bord tombé, des joints en V à bord droit ou des joints 5G/6G tube, avec support envers, à plat, à l'horizontale et à la verticale, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle. REMARQUE : Les joints avec support envers plein peuvent être remplacés par des joints sans support envers plein.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6008.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d’une brosse métallique, d’une décalamineuse, d’une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d’irrégularités superficielles et qu’elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l’ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6008.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d’angle, d’un mètre à ruban ou d’autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l’avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l’ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L’EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6008 : SOUDAGE À L’ARC SOUS GAZ AVEC FIL PLEIN		
Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d’employeur/parrain	Signature d’employeur/parrain

6009.0

SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC ÉLECTRODE DE TUNGSTÈNE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Choisir et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; souder en angle; souder sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

COMPÉTENCES

6009.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la machine à souder (source d'alimentation), les câbles de soudage, le chalumeau, la coupelle à gaz, l'écran, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6009.02 Mettre en place les matières consommables, choisir le gaz de protection, le type et le diamètre des baguettes d'apport, le type et le diamètre des électrodes de tungstène, donner aux électrodes de tungstène la forme voulue en fonction de l'utilisation prévue et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, de manière que le gaz de protection, les électrodes de tungstène et les baguettes d'apport appropriés soient utilisés conformément aux directives du fabricant ou aux techniques d'atelier reconnues.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6009.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris le débit du gaz de protection, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6009.04 Souder en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, dans toutes les positions, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques-tubes, en une ou plusieurs passes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6009.05 Souder sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc sous gaz avec électrode de tungstène, des joints en V ou en tube, avec support envers, dans toutes les positions, sur des ensembles de plaques ou de tubes, en une ou plusieurs passes, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre, que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle. REMARQUE : Les joints avec support envers plein peuvent être remplacés par des joints sans support envers plein.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6009.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes d'oxydes et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6009.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6009 : SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC ÉLECTRODE DE TUNGSTÈNE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6010.0 SOUDAGE À L'ARC AVEC FIL FOURRÉ OU FIL COMPOSITE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Choisir et mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; souder en angle; souder sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément à la technique de soudage, aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

COMPÉTENCES

6010.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, le dévidoir, les câbles de soudage, le pistolet de soudage, les gaines de pistolet, le distributeur de gaz, la coupelle à gaz et les écrans, les tubes de contact, le débitmètre, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6010.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer le gaz de protection approprié ainsi que le type et le diamètre du métal d'apport requis en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, et installer ces matières consommables, de manière que le gaz et le fil d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6010.03 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris la tension, la vitesse d'avancement du fil et le débit du gaz de protection, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6010.04 Souder en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite, des joints par recouvrement, des joints d'angle et des joints en T, à plat, à l'horizontale et à la verticale, sur des ensembles de plaques, de tubes ou de plaques- tubes, en une ou plusieurs passes, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6010.05 Souder sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc avec fil fourré ou fil composite, des joints en demi-V à bord tombé ou des joints en V à bord droit par soudure à pénétration complète, avec gougeage envers ou support envers, à plat, à l'horizontale et à la verticale, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6010.06 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d’une brosse métallique, d’une décalamineuse, d’une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d’irrégularités superficielles et qu’elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l’ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6010.07 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d’angle, d’un mètre à ruban ou d’autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l’avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l’ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L’EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6010 : SOUDAGE À L’ARC AVEC FIL FOURRÉ OU FIL COMPOSITE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d’employeur/parrain	Signature d’employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6011.0 SOUDAGE À L'ARC SUBMERGÉ

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; souder en angle; souder sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

COMPÉTENCES

6011.01 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer le type et le diamètre des électrodes, le type de flux de soudure, les dimensions des guides et des tubes de contact, en fonction de la position de la soudure, du type de joint et de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, et installer ces matières consommables, de manière que le flux et le métal d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6011.02 Régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel qui remplit les conditions prescrites en matière de dimensions et de qualité de la soudure, y compris la tension, la vitesse d'avancement du fil et la vitesse d'alimentation du flux, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6011.03 Souder en angle, au moyen du procédé de soudage à l'arc submergé, des joints par recouvrement et des joints en T, à plat et à l'horizontale, avec de l'acier doux ou de l'acier inoxydable, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6011.04 Souder sur préparation, au moyen du procédé de soudage à l'arc submergé, des joints par soudure à pénétration complète, des joints en V, en U ou en demi-V simple ou double, avec support envers plein, à plat, avec de l'acier doux ou de l'acier inoxydable, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6011.05 Nettoyer les cordons de soudure, au moyen d'une brosse métallique, d'une décalamineuse, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes de laitier, de calamine et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6011.06 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6011 : SOUDAGE À L'ARC SUBMERGÉ

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6012.0 SOUDAGE PLASMA

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Mettre en place le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; régler les paramètres de soudage; souder en angle; souder sur préparation; nettoyer les cordons de soudure; mesurer les cordons de soudure, de manière à effectuer correctement les activités de soudage conformément aux directives du fabricant et aux normes applicables.

REMARQUE : Au moins trois des six objectifs généraux de rendement 6007.0 à 6012.0 doivent être achevés et validés (c.-à-d. que l'apprentie ou l'apprenti doit atteindre tous les objectifs de rendement).

COMPÉTENCES

6012.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, configurer la machine à souder (source d'alimentation), les câbles de soudage, le chalumeau, la coupelle à gaz, les gaz de protection, le type et le diamètre des électrodes au tungstène et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage plasma soit présent et correctement mis en place conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6012.02 Mettre en place les matières consommables, choisir les gaz de protection, le type et le diamètre des baguettes d'apport en fonction de la position de la soudure ainsi que de la composition et de l'épaisseur du matériau de base, de manière que les gaz de protection et les baguettes d'apport appropriés soient utilisés, conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6012.03 Régler les paramètres de soudage, brancher la source d'énergie à la source d'alimentation électrique, mettre la pince de masse sur un élément métallique dénudé du composant à souder, régler la polarité, le courant et le débit du gaz en conformité avec les directives fournies par écrit ou verbalement, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, la fusion, le profil et les dimensions de la soudure, en fonction des besoins, et de manière que les soudures soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6012.04 Souder sur préparation, au moyen du procédé de soudage plasma, des joints en demi-V simple, à bord droit ou en V, avec support envers, à plat, à l'horizontale et à la verticale, avec de l'acier doux, de l'acier inoxydable, de l'aluminium ou d'autres alliages, dans le cadre de travail désigné par l'employeur, de manière que les passes soient effectuées dans l'ordre prescrit et que chaque passe soit conforme aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6012.05 Nettoyer les cordons de soudure au moyen d'une brosse métallique, d'une meuleuse ou autre procédé abrasif approprié, de manière que les soudures soient exemptes d'oxydes et d'irrégularités superficielles et qu'elles soient conformes aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6012.06 Mesurer les cordons de soudure afin de vérifier leur intégralité au moyen de calibres de soudures d'angle, d'un mètre à ruban ou d'autres dispositifs, de manière que les soudures soient conformes aux dessins techniques ou aux méthodes mises de l'avant par la compagnie et aux normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6012 : SOUDAGE PLASMA

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6013.0 BRASAGE FORT

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Braser le cuivre désoxydé au moyen du procédé de soudage oxygaz; choisir et configurer l'appareil oxygaz; obtenir les matières consommables; braser des joints par recouvrement et des joints en T; appliquer les consignes d'arrêt du matériel, de manière que chaque étape du procédé soit effectuée correctement, conformément aux recommandations du fabricant et aux normes applicables.

COMPÉTENCES

6013.01 Choisir et configurer le matériel oxygaz, choisir le chalumeau, la buse, le type et le diamètre de l'alliage d'apport ainsi que le type de flux, régler la pression du gaz, choisir le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que le matériel de brasage du cuivre désoxydé au moyen du procédé de soudage oxygaz soit utilisé et réglé conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.

6013.02 Obtenir les matières consommables, déterminer la méthode de brasage requise ou suivre les directives du superviseur, déterminer le type et le diamètre du métal d'apport ainsi que le type de flux, de manière que les matières consommables appropriées soient disponibles, conformément aux principes de brasage reconnus ou aux normes applicables.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6013.03 Braser des joints par recouvrement et des joints en T, choisir la configuration de matériel, y compris le gaz, la pression d’oxygène et le diamètre de la buse, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l’essai, préparer le joint, préchauffer le joint et appliquer l’alliage d’apport de manière à atteindre le juste équilibre entre la pénétration, le remplissage et l’étalement de l’alliage d’apport dans le joint, à obtenir le profil et les dimensions de joint recherchés et à produire des joints conformes aux normes de fabrication applicables de l’ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6013.04 Suivre les consignes d’arrêt du matériel, entreposer le matériel de chauffage, nettoyer les ensembles brasés et éliminer le flux résiduel, de manière que le joint offre la résistance prescrite pour l’utilisation prévue.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L’EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6013 : BRASAGE FORT

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d’employeur/parrain	Signature d’employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6014.0 SOUDAGE DE GOUJONS

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Choisir et régler le matériel de soudage; mettre en place les matières consommables; souder les goujons; enlever les viroles; inspecter les soudures et les mettre à l'essai; réparer les soudures défailantes, de manière que chaque étape du procédé soit effectuée correctement, conformément à la méthode de soudage, au matériel employé, aux recommandations du fabricant et aux normes applicables.

COMPÉTENCES

6014.01 Choisir et mettre en place le matériel de soudage, choisir la source d'alimentation, le pistolet, les goujons, les viroles, le matériel et les outils personnels et les assembler, de manière que tout le matériel nécessaire au soudage des goujons soit présent et correctement mis en place, conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6014.02 Mettre en place les matières consommables, analyser les exigences selon la technique de soudage ou suivre les directives du superviseur, déterminer quel goujon et quelle virole conviennent à la tâche, insérer le goujon dans le mandrin du pistolet de soudage et mettre la virole en place, de manière que le goujon approprié soit installé conformément aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6014.03 Souder les goujons, régler et vérifier les paramètres de soudage, choisir la configuration de matériel requise en fonction du diamètre des goujons, choisir les réglages machine et le diamètre des viroles, régler le fonctionnement du matériel et mettre les réglages à l'essai, de manière à obtenir le résultat recherché et à se conformer aux normes de soudage applicables.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6014.04 Retirer les viroles, vérifier la présence des caractéristiques recherchées en inspectant visuellement la soudure et en la mettant à l'essai par une épreuve de pliage, de torsion ou de traction, conformément aux dessins, aux codes applicables et aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6014.05 Réparer les soudures défailtantes, ajouter une soudure d'angle au moyen du procédé approprié ou retirer le goujon défailtant, réparer au besoin les cavités dans le métal de base, lisser et affleurer celui-ci, conformément aux codes applicables et aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6014 : SOUDAGE DE GOUJONS

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6015.0 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ PENDANT LE SOUDAGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Appliquer les normes de contrôle de la qualité et autres; veiller à obtenir une qualité de soudure constante; analyser la qualité des soudures de manière qu'elles soient conformes aux critères spécifiés dans les normes applicables.

COMPÉTENCES

6015.01 Lire et appliquer les normes de contrôle de la qualité de la compagnie, du client et des codes applicables de manière que les soudures soient conformes aux critères spécifiés dans les normes applicables.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6015.02 Veiller à obtenir une qualité de soudure constante, garder une vitesse d'avancement du cordon de soudure constante, former un cordon de diamètre et de profil réguliers, garder une longueur d'arc ou une extension d'électrode et un angle d'électrode (déplacement et travail) constants, maintenir la température de préchauffage et de chauffage intermédiaire et surveiller la propreté des joints soudés, de manière que les soudures soient conformes aux normes de qualité applicables.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6015.03 Analyser la qualité des soudures, examiner la configuration des joints, des points de soudure et des passes de soudure à la recherche de défauts et d'irrégularités, prendre les mesures correctives appropriées, de manière que les soudures soient conformes aux normes de qualité applicables .

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6015 : CONTRÔLE DE LA QUALITÉ PENDANT LE SOUDAGE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

6016.0 CONTRÔLE DE LA QUALITÉ APRÈS LE SOUDAGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Inspecter visuellement les soudures; effectuer la vérification après soudage de la température de l'ensemble soudé; corriger les déformations excessives; effectuer des essais non destructifs; préparer des échantillons de soudure et effectuer des essais destructifs, de manière que l'inspection et les essais après soudage soient effectués conformément aux normes de fabrication applicables.

COMPÉTENCES

6016.01 Inspecter visuellement les soudures, rechercher les discontinuités courantes telles que les fissures, la pénétration inadéquate, la fusion incomplète, la porosité, les cratères, les inclusions de gaz et de laitier, les cordons de soudure de diamètre inadéquat, les caniveaux, les coups d'arc et les déformations, au moyen des outils et des méthodes appropriés, de manière à déceler sans erreur les discontinuités conformément aux critères d'inspection des normes de fabrication applicables de la CSA, de l'ASME ou autres organismes de normalisation industrielle.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ **Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseure ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.**

6016.02 Effectuer la vérification après soudage de la température de l'ensemble soudé au moyen de dispositifs de mesure de la température, conformément à la méthode de soudage applicable ou aux directives du fabricant.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6016.03 Corriger les déformations excessives au moyen des méthodes thermiques et mécaniques appropriées, afin de ramener l'élément soudé à la forme prescrite.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6016.04 Effectuer des essais non destructifs, tels que les examens par particules magnétiques, par ressuage, par radiographie ou par ultrasons, en vue de déceler les discontinuités conformément aux normes applicables.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6016.05 Préparer des échantillons de soudure et effectuer des essais destructifs, tels que les essais de rupture et les essais de pliage, afin de s'assurer que les échantillons sont conformes aux critères spécifiés dans les normes applicables.

(jj/mm/aaaa)		
	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)		
	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6016 : CONTRÔLE DE LA QUALITÉ APRÈS LE SOUDAGE

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
--------------------------	-------------------------	-------------------------------

6017.0 APPLICATION DES PRINCIPES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE RENDEMENT

Reconnaître les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail et prendre des mesures correctives; manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses; se conformer aux lois portant sur la santé et la sécurité au travail; porter et entretenir le matériel de protection personnelle prescrit; veiller à l'entretien du lieu de travail conformément aux lois applicables, aux recommandations du fabricant et aux consignes de la compagnie.

COMPÉTENCES

6017.01 Reconnaître les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, y compris les vapeurs et les poussières nocives, les sources lumineuses intenses, les incendies, le travail en hauteur, les charges suspendues, l'éclairage insuffisant, les températures extrêmes, la ventilation inadéquate, les espaces clos, les lieux de travail mal entretenus et les sources d'énergie non contrôlées, et prendre des mesures correctives, de manière à réduire au minimum les risques de blessures et de dommages au matériel et à l'environnement, conformément aux directives du fabricant, à la réglementation gouvernementale et aux consignes de la compagnie.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

◇ Un formateur ou une formatrice peut être un compagnon, un superviseur ou une superviseuse ou un(e) employé(e) compétent(e) désigné(e) par le parrain de l'apprenti(e), mais il ne peut pas être un formateur d'une école de métiers.

6017.02 Manipuler, entreposer et éliminer les matières dangereuses, y compris le plomb, les gaz, les acides et les solvants, de manière à protéger les personnes contre les blessures et l’environnement contre la contamination et à appliquer les pratiques de sécurité, conformément au SIMDUT, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail, aux directives du fabricant et aux politiques et méthodes de la compagnie.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6017.03 Se conformer aux lois portant sur la santé et la sécurité au travail, y compris les directives du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6017.04 Porter et entretenir le matériel de protection personnelle prescrit, y compris les dispositifs de protection des yeux, des oreilles, des mains, de l’appareil respiratoire, du tronc et des pieds, vérifier l’ajustement des dispositifs et veiller à obtenir une protection maximale en fonction de la tâche à accomplir, conformément à la réglementation gouvernementale, aux directives du fabricant et aux consignes de la compagnie.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

6017.05 Veiller à l'entretien du lieu de travail, garder le lieu de travail propre, organisé et exempt d'obstructions, de déversements ou de risques d'incendie, s'assurer que les matériaux et le matériel sont nettoyés et entreposés dans les locaux désignés après leur utilisation et que des barrières protectrices, des écrans de protection contre les ultraviolets et autres dispositifs de protection sont en place, de manière à réduire au minimum les risques d'accident et de blessure.

(jj/mm/aaaa)	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	◇Signature du formateur ou de la formatrice
(jj/mm/aaaa)	Signature de l'apprenti(e)	N° d'identification de l'Ordre des métiers

CONFIRMATION POUR L'EMPLOYEUR/PARRAIN POUR U6017 : APPLICATION DES PRINCIPES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Date achevé (jj/mm/aaaa)	Nom d'employeur/parrain	Signature d'employeur/parrain
---------------------------------	--------------------------------	--------------------------------------

DÉFINITIONS

Catégorie Apprentis

Les membres de cette catégorie :

- ont conclu un ou plusieurs contrats d'apprentissage enregistrés valides avec le ministère de la Formation et des Collèges et Universités à l'égard de métiers à accréditation obligatoire ou facultative;
- sont titulaires d'une attestation d'adhésion à l'Ordre des métiers de l'Ontario dans la catégorie Apprentis;
- sont assujettis aux ratios compagnon-apprenti ou aux taux de salaire qui ont été fixés par voie de règlement à l'égard de leur(s) métier(s);
- peuvent rester dans cette catégorie jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur certificat d'apprentissage;
- peuvent se présenter comme étant des apprentis.

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré par le ministre de la Formation et des Collèges et Universités à des personnes qui ont démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré par le registraire, au nom de l'Ordre des métiers, à un compagnon ou une compagne. Sert à prouver que ce dernier ou cette dernière a respecté les exigences liées aux examens / au programme et qu'il ou elle est membre de l'Ordre dans la catégorie Compagnons.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon répétée et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau de la LARP)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Personne compétente

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, une personne compétente est une personne qui :

- possède, en raison de ses connaissances, de sa formation et de son expérience, les qualités nécessaires pour organiser et faire exécuter un travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les règlements pris en application de celle-ci qui s'appliquent au travail et est consciente de tout danger éventuel ou réel en matière de santé ou de sécurité sur le lieu de travail.

Travailleur compétent

Au sens de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, un travailleur compétent est une personne qui :

- est qualifiée du fait qu'elle possède les connaissances, la formation et l'expérience nécessaires à l'exécution du travail;
- connaît bien la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et les dispositions de la réglementation qui s'appliquent au travail;
- est consciente de tous les dangers potentiels ou réels en matière de santé ou de sécurité qui sont associés au travail.

Parrain

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par l'Ordre des métiers.

Parrain officiel

Parrain signataire de l'entente ou du contrat d'apprentissage en vigueur. Pour pouvoir former des apprentis, le parrain doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Incompétence

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le comité de discipline de l'Ordre des métiers peut juger qu'un membre de l'Ordre des métiers est incompetent s'il estime que le membre en question a fait preuve, dans l'exercice de son métier, d'un manque de connaissances ou de compétence ou encore d'indifférence pour le bien-être d'une autre personne. Dans pareil cas, le membre visé peut être jugé inapte à exercer son métier et son attestation d'adhésion / certificat de qualification peut être révoqué, suspendu ou assorti de certaines conditions ou restrictions.

Compagnon ou compagne

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation obligatoire est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient un certificat de qualification temporaire valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre dans la catégorie Compagnons dans ce même métier.

Un compagnon ou une compagne qui exerce un métier à accréditation facultative est :

- soit une personne qui détient un certificat de qualification valide à l'égard d'un métier et qui est membre en règle de l'Ordre des métiers dans la catégorie Compagnons dans ce même métier;
- soit une personne qui détient, à l'égard d'un métier, un certificat de qualification qui a été délivré par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités avant le 8 avril 2013 (dans pareil cas, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'Ordre des métiers).

Catégorie Candidats compagnons

Est membre de cette catégorie toute personne qui a terminé avec succès un programme d'apprentissage de l'Ontario (et qui détient donc un certificat d'apprentissage) dans un métier à accréditation facultative ou obligatoire qui prévoit un examen sanctionné par un certificat de qualification, mais qui n'a pas réussi cet examen. On ne peut demeurer plus de un an dans cette catégorie.

Sont assujettis aux ratios et (ou) aux taux de salaire qui ont été fixés à l'égard de leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire.

Peuvent continuer d'exercer légalement leur métier, s'il s'agit d'un métier à accréditation obligatoire, en attendant de passer leur examen (les personnes qui exercent un métier à accréditation facultative ne sont pas obligées d'être membres de l'Ordre des métiers pour pouvoir exercer leur métier légalement), et peuvent se présenter comme étant des candidats compagnons (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification et deviennent membres de la catégorie Compagnons. Cependant, ils peuvent rester dans cette catégorie pendant au plus un an. S'ils exercent un métier à accréditation facultative, ils peuvent accéder à la catégorie Ouvriers qualifiés une fois le délai de un an écoulé. S'ils exercent un métier à accréditation obligatoire et qu'ils sont membres de la catégorie Candidats compagnons depuis un an, ils ne peuvent plus exercer ce métier légalement avant d'avoir réussi l'examen sanctionné par un certificat de qualification.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

LOMOA

Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit confirmée par des signatures pour que l'apprenti ou l'apprentie puisse terminer le programme.

Ratios

Pour obtenir des renseignements à jour sur les ratios compagnon-apprenti, veuillez consulter le site suivant : www.ordredesmetiers.ca.

Programme du Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En réussissant un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge. Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils n'aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une *norme d'excellence* interprovinciale dans les métiers spécialisés. Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Signature

Signature du parrain officiel ou d'un signataire autorisé (p. ex., le formateur ou la formatrice), attestant qu'un apprenti ou une apprentie a acquis une compétence.

Compétences

Habilité décrite dans le registre. (Remarque : Il s'agit d'une seule habileté et non d'un groupe plus important de compétences, appelé ensembles de compétences, unités de formation ou objectifs généraux de rendement dans le registre et dont fait partie la compétence.)

Ensemble de compétences

Groupe de compétences énoncé dans le registre. (Remarque : Peut aussi être appelé unité de formation ou objectif général de rendement.)

Attestation de compétences à l'intention des parrains

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la signature du parrain officiel.

Superviseur ou superviseure

Personne qui surveille l'exécution d'une tâche et les actions ou le travail des autres.

Conseil de métier

En vertu de la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage*, le [Conseil des nominations à l'Ordre des métiers de l'Ontario](#) peut, pour chaque métier désigné, nommer un conseil de métier composé de représentants d'employés et d'employeurs de l'industrie. Les conseils de métier ont la responsabilité de fournir des conseils et des recommandations aux conseils sectoriels de l'Ordre des métiers relativement aux questions concernant le ou les métiers à l'égard desquels ils ont été créés. En l'absence de nomination d'un conseil pour un métier, le conseil sectoriel du secteur respectif agira comme le conseil de métier par défaut pour ce dernier.

Catégorie Ouvriers qualifiés

Catégorie de membres réservée aux personnes qui exercent un métier à accréditation facultative prévoyant ou non un examen sanctionné par un certificat de qualification.

Les membres de cette catégorie :

sont membres de la catégorie Candidats compagnons ou ne sont pas admissibles à celle-ci et, selon une évaluation, possèdent une expérience et (ou) des qualifications équivalentes à un certificat d'apprentissage dans leur métier;

- se préparent à passer l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier, ou n'ont pas l'intention de le passer ou ne l'ont pas réussi;
- peuvent rester dans cette catégorie indéfiniment ou jusqu'à ce qu'ils réussissent l'examen sanctionné par un certificat de qualification qui est offert pour leur métier;
- peuvent se présenter comme étant des ouvriers qualifiés (ils ne sont ni des apprentis ni des compagnons).

Remarque : On considère les membres de la catégorie Ouvriers qualifiés comme des compagnons afin de fixer les ratios pour le métier visé.

Formateur ou formatrice

Le formateur ou la formatrice qualifié d'un métier à accréditation obligatoire est une personne de métier possédant un certificat de qualification professionnelle ou, pour un métier à accréditation facultative, une personne considérée comme telle.

Dans le cas du présent métier, le formateur ou la formatrice doit avoir acquis les compétences professionnelles, mais n'est pas tenu(e) d'être membre de l'Ordre des métiers ou d'être titulaire d'un certificat de qualification.

PRÊT À PASSER L'EXAMEN?

Pour un bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen d'accréditation final pour être accrédité dans votre métier. Lorsque vous réussissez l'examen, vous pouvez obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario et recevoir un certificat de qualification pour votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen Sceau rouge pour les métiers qui sont désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.red-seal.ca.

Vous passerez un examen provincial pour les métiers qui ne sont pas désignés Sceau rouge.

Guide de préparation à l'examen provincial

www.ordredesmetiers.ca

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

Vous disposerez d'un **maximum de quatre heures pour effectuer l'examen**. Si vous avez besoin de plus de temps, vous devez en faire la demande au moment où vous fixez la date de l'examen, et non la journée de l'examen. Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.

La note de passage est de 70 %.

Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de l'Ordre des métiers de l'Ontario : www.ordredesmetiers.ca.

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de l'Ordre;
2. communiquez avec les Services à la clientèle de l'Ordre pour acquitter vos frais d'examen;
3. communiquez avec le centre d'apprentissage du ministère le plus près de chez vous afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen :

http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr.

DIRECTIVES POUR CONSIGNER UN CHANGEMENT DE PARRAIN

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du parrain n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez communiquer immédiatement avec le centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région pour mettre à jour le dossier de votre parrain.
3. Veuillez vous assurer que vous consignez effectivement tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du parrain fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de MODIFICATION DU DOSSIER DU PARRAIN chaque fois que vous changez de parrain.

DOSSIER N° 1 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site [.ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca) et chercher Dossier du parrain.***

DOSSIER N° 2 DE L'APPRENTI OU DE L'APPRENTIE

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOYEUR OU SUR LE PARRAIN	
Nom de l'apprenti ou apprentie	
N° du contrat d'apprentissage enregistré	
Nom	
Adresse	
Téléphone	
Adresse électronique	
SOMMAIRE DE LA FORMATION	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nombre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences démontrés (p.ex.UXXXX)	

Je déclare, comme l'employeur ou parrain, que tous les renseignements que j'ai fournis sont vrais, exacts et complets.

Signature: _____ Date: (jj/mm/aaaa) _____

Le parrain doit confirmer l'acquisition de chaque compétence en apposant sa signature et en indiquant la date à l'endroit approprié. Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être confirmée.

****Si vous avez besoin de plus de copies du Dossier du parrain veuillez photocopier le formulaire ou visiter le site [.ordredesmetiers.ca](http://ordredesmetiers.ca) et chercher Dossier du parrain.***

DIRECTIVES RELATIVES À L'ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE (annexe A)

Une fois que l'apprenti ou l'apprentie a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures de formation en milieu de travail qu'exige le métier, et qu'il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

1. l'apprenti ou l'apprentie et le parrain remplissent l'attestation de fin d'apprentissage et l'attestation de compétences à l'intention des parrains figurant aux pages suivantes;
2. ils signent les attestations et les soumettent au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région. (Pour trouver le centre le plus près de chez vous, vérifiez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou communiquez avec Emploi Ontario en appelant sans frais le 1 800 387-5656.
3. Comme ce métier est fondé sur les compétences, toutes les compétences obligatoires énoncées dans la norme de formation doivent être confirmées. Si le parrain termine la formation de l'apprenti ou de l'apprentie avant d'atteindre le nombre d'heures de formation que recommande l'industrie, le personnel du ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l'apprenti ou de l'apprentie. Un exemple de demande serait une lettre du parrain qui confirme que l'apprenti ou l'apprentie a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l'enregistrement du premier contrat d'apprentissage et qu'il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l'attestation de fin d'apprentissage et la documentation pertinente au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de leur région par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) n'ont pas besoin d'inclure leur registre; ceux qui remettent l'attestation en personne au centre d'apprentissage de leur région doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du ministère peut communiquer avec l'apprenti ou l'apprentie ou encore le parrain pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l'attestation de fin d'apprentissage. Une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée, le ministère délivrera un certificat d'apprentissage à l'apprenti ou à l'apprentie.

L'Ordre des métiers de l'Ontario sera avisé de cette attestation de fin d'apprentissage et terminera l'adhésion de la personne dans la catégorie Apprentis du métier. Si l'apprenti ou l'apprentie a terminé un programme relatif à un métier à accréditation obligatoire, l'Ordre des métiers inscrira automatiquement l'apprenti ou l'apprentie en tant que membre de la catégorie Candidats compagnons afin qu'il ou qu'elle puisse continuer d'exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l'examen d'accréditation. Un apprenti ou une apprentie qui termine son apprentissage dans un métier à accréditation facultative **et** pour lequel il n'y a pas d'examen sanctionné par un certificat de qualification peut présenter une demande d'adhésion dans la catégorie compagnon à l'Ordre des métiers de l'Ontario. S'il y a un examen sanctionné par un certificat de qualification, l'apprenti ou l'apprentie doit passer et réussir l'examen afin d'obtenir le statut de membre dans la catégorie compagnon de l'Ordre des métiers de l'Ontario.

Avant de prendre rendez-vous pour passer l'examen une fois l'attestation de fin d'apprentissage confirmée par le ministère, la personne doit d'abord communiquer avec les services à la clientèle de l'Ordre des métiers au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour payer les frais d'examen d'accréditation.

ATTESTATION DE FIN D'APPRENTISSAGE (annexe B)

Veillez remplir les deux côtés de l'attestation, y compris l'attestation de compétences à l'intention des parrains (consulter le verso de l'attestation). Une fois les deux côtés remplis, soumettez l'attestation au centre d'apprentissage du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de votre région (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr ou en appelant Emploi Ontario au 1 800 387-5656).

RENSEIGNEMENTS SUR L'APPRENTI OU L'APPRENTIE	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le ministère	
Numéro(s) de téléphone	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PARRAIN	
Dénomination sociale	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du parrain (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse électronique	

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____
Signature (apprenti-e) Date

X _____
Signature du signataire autorisé du parrain Date

ATTESTATION DE COMPÉTENCES À L'INTENTION DES PARRAINS (annexe C)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En signant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon finale, à titre de parrain de l'apprenti ou de l'apprentie, qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble de compétences.

N° DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	TITRE DE L'ENSEMBLE DE COMPÉTENCES	SIGNATURE DU SIGNATAIRE AUTORISÉ
6000.0	UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ET DU MATÉRIEL	
6001.0	UTILISATION ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE MANUTENTION ET DE SÉCURITÉ	
6002.0	ENTRETIEN DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES DE SOUDAGE	
6003.0	PRÉPARATION DU LIEU DE TRAVAIL	
6004.0	TRAÇAGE, COUPAGE ET FORMAGE DU MÉTAL SELON LES SPÉCIFICATIONS	
6005.0	MISE EN PLACE DES SOUS-ENSEMBLES ET DES ENSEMBLES	
6006.0	PRÉPARATION DE L'ENSEMBLE AVANT LE SOUDAGE	
*6007.0	*SOUDAGE À L'ARC AVEC ÉLECTRODE ENROBÉE	
*6008.0	*SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC FIL PLEIN	
*6009.0	*SOUDAGE À L'ARC SOUS GAZ AVEC ÉLECTRODE DE TUNGSTÈNE	
*6010.0	*SOUDAGE À L'ARC AVEC FIL FOURRÉ OU FIL COMPOSITE	
*6011.0	*SOUDAGE À L'ARC SUBMERGÉ	
*6012.0	*SOUDAGE PLASMA	
6013.0	BRASAGE FORT	
6014.0	SOUDAGE DE GOUJONS	
6015.0	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ PENDANT LE SOUDAGE	
6016.0	CONTRÔLE DE LA QUALITÉ APRÈS LE SOUDAGE	
6017.0	APPLICATION DES PRINCIPES DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL	

* Identifie le groupe de six modules dont trois doivent être achevés et validés (U6007-U6012)
 Modules facultatifs sont ombrés.

À L'USAGE DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS UNIQUEMENT

Vérification que le parrain est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation jointe en appui aux heures complétées : Oui () Non ()

Vérification que la formation en classe est terminée : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____ Date _____

CENTRES D'APPRENTISSAGE DU MINISTÈRE DE LA FORMATION ET DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS EN ONTARIO (annexe D)

Lieu	Adresse	Lieu	Adresse
Barrie 705 737-1431	55, Cedar Pointe Drive, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	North Bay 705 495-8515	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Belleville 613 968-5558	199, rue Front, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Ottawa 613 731-7100	Preston Square, 347, rue Preston 3 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Brantford 519 756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	Owen Sound 519 376-5790	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Chatham 519 354-2766	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Pembroke 613 735-3911	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Cornwall 613 938-9702	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Peterborough 705 745-1918	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Dryden 807 223-4632	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Pickering (Ville de) 905 837-7721	1420, rue Bayly, bureau 1, Pickering (Ontario) L1W 3R4
Elliot Lake 705 848-4661	50, promenade Hillside Nord, Elliot Lake, (Ontario) P5A 1X4	Sarnia 519 542-7705	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Fort Frances 807 274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sault Ste. Marie 705 945-6815	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Hamilton (Centre) 905 521-7764	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	St. Catharines 905 704-2991	Garden City Tower, 301, rue St Paul, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Kapuskasing 705 337-4381	Complexe du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Sudbury 705 564-3030	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kenora 807 468-2879	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Thunder Bay 807 346-1550	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kingston 613 548-1151	Cornell Corporate Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Timmins 705 235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kitchener 519 653-5758	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto (Centre) 416 326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519 675-7788	1200, Commissioners Road Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor (Centre) 519 973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8
Mississauga (Ville de) 905 279-7333	The Emerald Centre, 10, promenade Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6		

Pour la liste des centres actuels, veuillez consulter le site : http://services.findhelp.ca/eo/tcu/appoff_fr

Programme d'apprentissage

Si votre parrain affirme vous avez fait toutes vos heures de travail, que vous avez acquis toutes les compétences exigées et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✔ Vérifiez le tableau public de l'Ordre des métiers de l'Ontario pour vous assurer que votre adhésion à l'Ordre dans votre catégorie de membre est encore active :
<https://tmsportal.collegeoftrades.ca/web/ocot-public-services-v3/public-registry>
- ✔ Suivez les instructions données dans l'Attestation de fin d'apprentissage (Annexe A du Cahier de normes).
- ✔ Répondez à toutes les questions du personnel du ministère de la Formation et des Collèges et Universités et, au besoin, fournissez tout autre document se rapportant à la fin de votre apprentissage.
- ✔ Après avoir confirmé la fin de votre apprentissage, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités vous délivrera un certificat d'apprentissage et avisera l'Ordre des métiers de l'Ontario que vous avez terminé votre apprentissage.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier dans lequel vous devez passer un examen de qualification, l'Ordre des métiers vous inscrira automatiquement comme membre dans la catégorie des Candidats compagnons pour une période de 12 mois. Ce changement sera apporté à votre compte et au tableau public de l'Ordre.

Votre adhésion à titre de membre de l'Ordre dans la catégorie des Candidats compagnons vous permettra de continuer d'exercer votre métier pour une période de 12 mois pendant que vous vous préparez à passer l'examen de qualification. Si vous exercez un métier à accréditation facultative, ce changement de catégorie de membre signifie automatiquement que vous pouvez passer l'examen de qualification.

Dans les 3 semaines suivant la fin de votre apprentissage, l'Ordre vous enverra une lettre de bienvenue dans la catégorie des Candidats compagnons. Dans cette lettre, il vous expliquera toutes les exigences auxquelles vous devrez satisfaire en ce qui concerne votre adhésion et votre examen, s'il y a lieu (la situation est différente pour les métiers à accréditation facultative et les métiers à accréditation obligatoire).

Si vous avez terminé un programme d'apprentissage qui ne comporte aucun examen, vous pouvez faire une demande pour devenir membre de l'Ordre dans la catégorie des Candidats compagnons après avoir obtenu votre certificat d'apprentissage.

Comment vous préparer pour votre examen

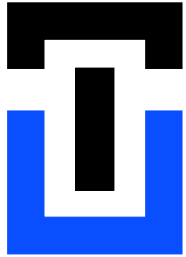
Pour savoir si vous devez passer un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification dans votre métier, allez à :

www.collegeoftrades.ca/wp-content/uploads/tradesOntarioTradesCodes_En.pdf

Pour obtenir la permission de fixer la date et l'heure de l'examen après que le ministère des Collèges et de la Formation et des Universités aura confirmé que vous avez terminé votre apprentissage, vous devez tout d'abord communiquer avec les Services à la clientèle de l'Ordre au 647 847-3000 ou sans frais au 1 855 299-0028 pour acquitter les frais d'examen de qualification. Après avoir acquitté ces frais, communiquez avec votre bureau local d'apprentissage du ministère des Collèges et de la Formation et des Universités pour fixer la date et l'heure de votre examen.

Téléchargez le guide de préparation à l'examen publié par l'Ordre des métiers à

www.ordredesmetiers.ca/ressources/marche-a-suivre-pour-lexamen **et le guide de préparation à l'examen publié par le Sceau rouge à** www.red-seal.ca/w.2lc.4m.2@-fra.jsp.



ONTARIO COLLEGE OF TRADES
ORDRE DES MÉTIERS DE L'ONTARIO

ordredesmetiers.ca

[un salaire en apprenant](#)

PROGRAMME  PROGRAM
EXCELLENCE
SCEAU ROUGE • RED SEAL

SOUDEUR OU SOUDEUSE



[@ordredesmetiers](https://twitter.com/ordredesmetiers)